

Utilisation de photos, enregistrements ou travaux de votre enfant par l'école

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos, enregistrements ou travaux des enfants de l'école (pour le journal scolaire, le site internet, dans les différentes publications de l'école, dans le cadre des communications avec les parents d'élèves via Klassroom). Il peut s'agir de photographies individuelles, de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité, d'enregistrements sonores ou vidéo de courte durée, de travaux d'élèves.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage de ces éléments est fait sans aucun but lucratif.

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue ou enregistrements, soit de flouter son visage.

Nous,
soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons / nous n'autorisons pas*

L'enseignant de la classe à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site Internet, publications de l'école, communications avec les parents d'élèves via Klassroom) des photos, enregistrements ou travaux de notre enfant pris au cours des activités scolaires.

* barrer la mention inutile

Nous nous engageons aussi à ne pas diffuser les photos, enregistrements et autres productions des autres élèves auxquelles nous aurions accès par le biais de ce projet.

A

le

Signature des représentants légaux